



PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Rivière-à-Claude
Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité, QUE :

La prochaine séance ordinaire du conseil aura lieu le mardi 6 octobre à 19h, au 520 rue principale Est à Rivière-à-Claude, au lieu du lundi 5 octobre.

ET QUE :

La séance ordinaire de décembre du conseil aura lieu le mercredi 9 décembre à 19h, au 520 rue principale Est à Rivière-à-Claude, au lieu du lundi 7 décembre.

DONNÉ à Rivière-à-Claude ce 8^{ième} jour de septembre deux mille vingt-six.

Dominic Daoust-Levasseur
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, résidant à Saint-Maxime-du-Mont-Louis, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant trois copies, aux endroits désignés par le conseil, entre 9 h 00 et 10 h 00, le 8^{ième} jour de septembre deux mille vingt-six.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 8^{ième} jour de septembre deux mille vingt-six.

Dominic Daoust-Levasseur
Directeur général et greffier-trésorier